

Etude Hydrogéologique réalisée sur la parcelle : □ oui □ non

Présence d'un Puits destiné à la consommation humaine : ☐ oui ☐ non

Présence d'un exutoire (Fossé, Pluvial...):

DECLARATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF

Assainissement Non Collectif

		A	A COMPLETER AVEC LE SPANC			
Service Public d'Assaini	issement Non Coll	Technicien:				
Carmaus	in-Ségala		Date de la visite ://			
				Commune	de :	
		PRO	OPRIETAIRE DE L'HAE	BITATION		
Nom et prénom :						
Adresse actuelle :						
Commune :			Co	ode postal :		
Tél ://	//_ Poi	rtable : /	///	E-Mail :		
		LOC	CALISATION DE L'HAI	BITATION		
Adresse :						
Commune :			Co	ode postal :		
Réf. Cadastrales : Section : Parcelles :						
		CARA	CTERISTIQUES DE L'H	ABITATION		
☐ Habitation domes☐ Immeuble recevan	nt du public (Gîte	e, Restauran e dans ce ca	t, camping) : s de figure afin de déj	finir le type de filière et sor	n dimensionnement.	
Nature du Projet :	☐ Construction	Neuve 🗖	Réhabilitation de l'Ex	istant <u>Permis d</u>	le Construire : □ oui □ non	
<u>Type de Résidence</u> :	☐ Principale		Secondaire			
	Chambre(s)	Séjour(s)	Salle(s) à manger	Bureau/Salle de jeux	Total Pièces Principales*	
Nombre						
			de l'Habitation, les « pièce sine, salle de bain, buander		nme étant celles destinées au séjour	
Nombre d'Equivalen	t Habitant (EH) :					
CAI	RACTERISTIQUES	DU TERRA	N (AU DROIT DU DISI	POSITIF D'ASSAINISSEMEN	T PROJETE)	
Superficie de la Parce		Dealess C		ie: ☐ Terrain plat ☐ < 59		
Nature du sol : Ar	Rue 🗖 29ble 🗖	Rocher 🖵 C	aicaire <u>Permeabili</u>	te: u Permeable u Peu	perméable 🗖 Imperméable	

CARACTERISTIQUES DU PRETRAITEMENT CHOISI PAR LE PROPRIETAIRE

Tuno do Duátucitoment	Nombre de Pièces Principales						
Type de Prétraitement	4	5	6	7	8	Intégrée Filière Agréé	
Fosse Toutes Eaux	□ 3000 L	□ 3000 L	□ 4000 L	□ 5000 L	□ 6000 L		
Bac à Graisses (Facultatif)	□ 300 L (Eaux de Cuisines uniquement) □ 500 L (Toutes les Eaux Ménagères)						

□ Pompe de Relevage nécessaire : □ avant le Prétraitement □ entre le Prétraitement et le Traitement

Vous pouvez être informé(e) sur l'utilisation de vos données personnelles via la rubrique « Politique de confidentialité » de notre site web : www.poledeseaux.fr

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF DE TRAITEMENT CHOISI PAR LE PROPRIETAIRE

	F	ILIERE TRADIT	IONNELLE			
Type de Traitement	Nombre de Pièces Principales					
Type de Traitement	4	5	6	7	8	
Tranchées d'Infiltration*	□ 50 mL	□ 50 mL	☐ 60 mL	□ 70 mL	□ 80 mL	
Lit d'Epandage*	☐ 30 m²	☐ 30 m²	☐ 36 m²	☐ 42 m²	☐ 48 m²	
Tertre d'Infiltration Non Drainé*	☐ 20 m²	☐ 25 m²	☐ 30 m²	☐ 35 m²	☐ 40 m²	
Filtre à Sable Vertical Non Drainé*	☐ 20 m²	☐ 25 m²	☐ 30 m²	☐ 35 m²	☐ 40 m²	
Filtre à Sable Vertical Drainé	☐ 20 m²	☐ 25 m²	☐ 30 m²	☐ 35 m²	☐ 40 m²	

^{*} Etude Hydrogéologique obligatoire afin de définir la perméabilité du sol pour le traitement des eaux usées et/ou l'infiltration des eaux traitées

FILIERE COMPACTE AGREE						
Type de Traitement	Nombre d'Equivalents Habitants					
Type de Traitement	4	5	6	7	8	
Filtre Compact à Massif de Zéolithe	□ 5 EH	□ 5 EH	□ 7 EH	□ 7 EH	□ 8 EH	
Filtre Compact Agréé	☐ 4 EH	□ 5 EH	□ 6 EH	□ 7 EH	□ 8 EH	
Micro-Station d'Epuration Agréée	□ 4 EH	□ 5 EH	□ 6 EH	□ 7 EH	□ 8 EH	
Filtre Planté de Roseaux Agréé	☐ 4 EH	□ 5 EH	□ 6 EH	□ 7 EH	□ 8 EH	
Autres :						

EVACUATION DES EAUX USEES TRAITEES

☐ Rejet dans le Milieu Hydraulique superficiel : ☐ Gravitaire ☐ avec une Pompe de Relevage Nature de l'exutoire : ☐ Fossé, ☐ Pluvial, ☐ Autre :					
☐ Rejet sur la parcelle : ☐ Gravitaire ☐ avec une Pompe de Relevage Tranchée Filtrante sur lit de gravier avant rejet : ☐ oui ☐ non					
☐ Rejet par infiltration dans le sol (Pour les Filières en rejet par infiltration validées par Etude Hydrogéologique) Dimensionnement de la Zone d'infiltration :					
☐ Rejet dans un Puits d'Infiltration (soumis à une Dérogation Communale)					

REDEVANCE DU CONTROLE DE CONCEPTION

La redevance attribuée au contrôle de conception est fixée à 120 € et sera facturée forfaitairement au propriétaire lorsqu'il engage la mise en conformité de son installation. Elle est facturée en 2 fois, pour 2 prestations différentes :

- 70 € après l'instruction du Contrôle de Conception (Permis de Construire ou réhabilitation)
- 50 € après la visite de terrain correspondant au Contrôle de Bonne Exécution des travaux (Certificat de Conformité)

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire certifie exacts les renseignements fournis sur cette déclaration et s'engage :

- à ne pas modifier le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif choisi sur cette présente déclaration, sans l'accord écrit du responsable du SPANC ou du Maire,
- à respecter les dispositions techniques de réalisation de la filière choisie, conformément à la réglementation en vigueur : arrêté du 7 septembre 2009 et du 7 mars 2012), et des normes en vigueurs (NF DTU 64-1)
- à fournir une étude hydrogéologique à la parcelle, en cas d'installation d'une filière non drainée.
- à informer le SPANC, 8 jours avant la réalisation des travaux, contrôle du dispositif avant remblai,
- à assurer le bon état de fonctionnement de son installation.
- à s'acquitter de la Redevance du Contrôle de Conception de 120 € (70€ après instruction et 50€ après travaux).

Signature du Propriétaire :	AVIS DU SPANC			
2	☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DEFAVORABLE			
Fait à : le//	Validé par Antoine MUGNAI responsable du Service			
Signature:	Fait à : le// Signature			